

LES DOSSIERS
DU PÔLE
RESSOURCES

CYCLE “TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET QUARTIERS POPULAIRES”

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Septembre 2023

Pôle Ressources
Ville et développement social



Le Pôle ressources ville et développement social, centre de ressources Politique de la ville ouest francilien, est un facilitateur au service des acteur.rice.s du développement des quartiers et des territoires. L'association exerce une mission de qualification, d'information et de mise en réseau auprès des professionnel.le.s, acteur.rice.s de la société civile (tels les conseils citoyens) et élu.e.s de l'ouest francilien dans les domaines du développement social et territorial.

**Direction de publication : Guillaume Dejardin,
Caroline Dumand**

Chargé de publication : Franck Doucet

**Contribution : Noémie Siéfert, Benoit Romero,
Teodora Rangelova, Maire Gourguillon, Binta Diop**

Edition : Kaki Agency



“ Pourquoi un cycle de réflexion sur la transition écologique et les quartiers populaires ”

Alors que les quartiers populaires ont une empreinte écologique moindre, ils constituent les territoires les plus vulnérables face aux problématiques environnementales — ils sont par exemple davantage touchés par la précarité énergétique, les pics de chaleurs, les problèmes de santé liés à la pollution de l'air... Pourtant, les enjeux environnementaux semblent plus éloignés des préoccupations des habitants et habitantes (ou acteurs et actrices) dans ces territoires, pouvant être considérés comme non prioritaires quand des difficultés à se loger ou à se nourrir décemment au quotidien sont présentes. Ce sont pourtant précisément les habitant-es des quartiers populaires les plus touché-es par les inégalités environnementales. Comment répondre conjointement aux enjeux sociaux et environnementaux ? Comment allier transition écologique et justice sociale afin de ne pas aggraver les inégalités ?

Le Pôle ressources a proposé, à partir du second semestre 2020, le cycle de réflexion et de qualification « Transition écologique et quartiers populaires ». Celui-ci s'est donné pour objectif, d'une part, de croiser les enjeux environnementaux aux enjeux socioéconomiques, et d'autre part, de valoriser des initiatives locales inspirantes (relevant notamment de l'ESS) en Île-de-France. À la suite d'un 1^{er} séminaire d'introduction organisé à l'Hôtel de Ville de Gennevilliers, 4 nouvelles rencontres thématiques ont été organisées : mobilités durables, alimentation durable, économie circulaire et énergie/habitat.

Cette publication rend compte de la quatrième thématique « Quelle économie circulaire pour des quartiers populaires et solidaires ? » qui a pris la forme de deux webinaires, qui se sont tenu au 1^{er} trimestre 2022, en réunissant près d'une soixantaine de personnes au total.



SOMMAIRE

QUELLE ÉCONOMIE CIRCULAIRE POUR DES QUARTIERS POPULAIRES ET SOLIDAIRES ?

Les habitant·es des quartiers populaires sont surexposé·es aux pollutions liées aux activités économiques et humaines (notamment à cause des nuisances environnementales des voies routières, ferroviaires ou encore aéroportuaires souvent situées à proximité de leurs lieux de vie), alors même qu'ils émettent une empreinte écologique moindre : leur empreinte carbone liée aux biens de consommation, aux transports et aux mobilités est plus faible¹. Comment, dans un contexte d'inégalités sociales et environnementales, l'économie circulaire peut-elle être une opportunité pour les territoires populaires ? Comment l'économie circulaire (visant à limiter le gaspillage des ressources comme des déchets, ainsi que l'impact écologique des activités humaines, tout en développant le bien-être des individus) peut-elle être un levier pour les quartiers populaires ?

Comment s'assurer, par exemple, qu'une gestion circulaire des déchets du BTP (74% des déchets franciliens) puisse présenter un levier de développement socioéconomique pour les habitant·es des quartiers et créer des emplois durables et non-délocalisables ? Comment également encourager les habitant·es, les acteurs et actrices, engagé·es dans ces territoires aux enjeux de l'économie circulaire (réemploi, recyclage...), quand les questions environnementales semblent plus éloignées des préoccupations sociales (insertion, cohésion...), ou quand des enjeux de gestion des déchets des ménages (tri, collectes, encombrants) semblent persister ?

En s'intéressant à la fois aux projets ou stratégies territoriales, ainsi qu'aux entreprises et chantiers d'insertion socioprofessionnelle, la rencontre thématique « Quelle économie circulaire pour des quartiers populaires et solidaires ? » s'est donnée pour ambition de :

- Familiariser les acteurs et actrices du développement social et urbain à la notion d'économie circulaire, et établir un éclairage sur les enjeux,
- Comprendre quels sont les leviers de développement endogène de l'économie circulaire (et solidaire) et leurs potentiels pour les quartiers populaires spécifiquement,
- Donner à voir des initiatives locales inspirantes en matière d'économie circulaire (réemploi, recyclage...) auprès des habitant·es des quartiers populaires et/ou des

Réalisée par le Pôle ressources, cette publication entend restituer de façon synthétique les approches institutionnelles et leurs expertises (Institut Paris Région, Agence nationale pour la rénovation urbaine), ainsi que les expériences locales (AGOIE, Cousu-Main, Equalis, RéaVIE, Régie de quartier), qui ont été présentées lors des webinaires « Quelle économie circulaire pour des quartiers populaires et solidaires ? ». Ces différentes interventions traitent, dans l'ensemble, des enjeux sociaux, économiques et environnementaux des territoires populaires et de leurs populations précarisées.

¹ PÔLE RESSOURCES. Inégalités et transition écologique - Cycle transition écologique et quartiers populaires. Eaubonne : Les dossiers du Pôle ressources (Collection). Mars 2021. 28 pages.

PARTIE 1 : ÉCLAIRAGES D'EXPERTS

P.7



1. L'économie circulaire : une opportunité pour les quartiers populaires ?
Avec Léo Mariasine, Institut Paris Région
2. Le réemploi des matériaux du BTP : un levier pour les quartiers en rénovation urbaine
Avec Jean-Benoît Cariou, ANRU

P.8

P.11

PARTIE 2 : INITIATIVES LOCALES INSPIRANTES

P.14



1. Régie de quartiers de Saint-Denis : collecte et revalorisation des déchets du marché
Avec Mathieu Glayman, Mouvement des Régies
2. RéaVie : une plateforme de emploi des matériaux de construction
Avec Mohamed Hamaoui, RéaVie
3. JARDINS DE COCAGNE : agriculture en circuit-court et compostage
Avec Coralie Bel, Equalis
4. Cousu Main : la recyclerie textile d'Argenteuil
Avec Carole Martin, Ars 95
5. AGOIE : de la récupération à la réparation informatique
Avec Stéphanie Hurel, AGOIE

P.15

P.17

P.19

P.21

P.23



PARTIE 1 - ÉCLAIRAGES D'EXPERTS

Comment l'économie circulaire peut-elle être une opportunité pour les territoires populaires ? Comment s'assurer, par exemple, qu'une gestion circulaire des déchets du BTP (74% des déchets franciliens) puisse présenter un levier de développement socioéconomique pour les habitant-es des quartiers prioritaires (et créer des emplois durables et non-délocalisables) ?

Pour tenter de répondre à toutes ces questions, l'Institut Paris Région et l'Agence nationale pour la rénovation (ANRU), vont dans cette partie, intitulée « éclairages d'experts », présenter la façon dont l'économie circulaire, appliquée au domaine de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, peut être appréhendée, à l'échelle intercommunale comme à l'échelle infracommunale, tout en prenant en compte des impacts sur les habitant-es les plus précaires.





1. L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE : UNE OPPORTUNITÉ POUR LES QUARTIERS POPULAIRES ?

Spécialiste de l'économie circulaire appliquée à l'urbanisme, Léo Mariasine est chargé d'études au sein de l'Institut Paris Région. Il s'est intéressé aux dispositifs des collectivités territoriales permettant de développer l'économie circulaire, aux opportunités pour les bailleurs sociaux de réduire leur empreinte carbone, de limiter la production de déchets, puis de créer des emplois locaux non délocalisables. Coauteur de l'ouvrage *Bâtir l'aménagement circulaire*², Léo Mariasine revient sur les piliers de l'économie circulaire et les marges de manœuvre de l'action publique sur cette thématique, notamment pour agir en direction des quartiers prioritaires. Prenant en considération les enjeux sociaux, ces travaux portent plus largement sur la réduction des flux d'énergie et de matières qui pèsent sur les territoires comme sur leurs habitant-es.

L'économie circulaire, qu'est-ce que c'est ?

L'économie circulaire peut être considérée comme une des réponses à l'enjeu écologique majeur qu'est la surconsommation de ressources. En effet, les économies nationales qui se caractérisent par un régime industriel (fondé sur les énergies fossiles) reposent sur un mode de production linéaire : il y a en permanence extraction de ressources, production et consommation de ressources, puis rejet sous forme de pollutions et déchets. Ce mode de fonctionnement implique une consommation importante de ressources qui est insoutenable par rapport au renouvellement des écosystèmes, mais également aux flux de pollution que les cycles naturels ont la capacité d'absorber. À l'échelle de la région francilienne, la question se pose en particulier pour l'aménagement du territoire. Les grands projets d'aménagement actuels impliquent énormément de matériaux de construction (25 millions de tonnes par an) et donc une grande quantité de rejets de déchets (32 millions de tonnes par an).

À l'opposé, l'économie circulaire se définit comme un système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits, vise à augmenter l'efficacité d'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement, tout en favorisant le bien-être des individus. L'économie circulaire ne se réduit cependant pas au recyclage, car celui-ci est le dernier maillon de la chaîne. De plus, il est impossible de tout recycler et les quantités recyclées demeurent en effet largement inférieures aux quantités extraites en amont. En outre, dans un système qui vise le développement économique, les besoins en ressources augmentent sans cesse.

Selon l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), l'économie circulaire se base sur 3 domaines d'actions allant de l'offre des acteurs ou actrices économiques (I) à la gestion des déchets (II), en passant par la demande des consommateurs ou consommatrices et leurs comportements (III). Dès l'amont, il faudrait pouvoir penser l'impact en termes de ressources. Parmi les piliers de l'économie circulaire, il est régulièrement cité la notion d'écoconception, c'est-à-dire l'élaboration des biens de consommation avec des composants vertueux combinés à la lutte contre l'obsolescence programmée. Il est en revanche moins souvent souligné la notion d'écologie industrielle et territoriale, levier pour mobiliser les acteurs et actrices de terrain en faveur de la transition écologique, en proposant des solutions territoriales, coopératives et innovantes, de gestion des ressources³.



L'exemple du cuivre en la matière est probant : il a une durée de vie de 40 ans. En 2015, 60 % du cuivre extrait en 1975 était recyclé, soit 4 millions de tonnes sur les 6 millions extraits. Seulement, les besoins mondiaux en cuivre sont passés de 6 à 16 millions de tonnes. Il faut donc aller au-delà du recyclage, tout le but de l'économie circulaire.

La loi « anti-gaspillage » pour une économie circulaire

Au-delà des grands projets d'aménagement, les quartiers prioritaires connaissent progressivement des mutations urbaines importantes en lien avec la réhabilitation du parc de logements vieillissant⁴. Dans ce contexte, les bailleurs sociaux sont incités sur le plan réglementaire à une gestion vertueuse des déchets produits et des ressources mobilisées sur les chantiers. La loi « anti-gaspillage » de février 2020 implique, par exemple, différents dispositifs visant à gérer les déchets du BTP de façon décarbonée⁵. Parmi eux, le diagnostic « produits, matériaux et déchets » (ou diagnostic « ressources ») consiste à analyser la composition des immeubles, en amont des démolitions, pour distinguer les matériaux qui peuvent être recyclés, des matériaux qui peuvent être directement réemployés. Dans le même sens, les maîtrises d'ouvrage⁶ sont de plus en plus encouragés à trier et à gérer leurs déchets de manière écoresponsable, alors même que la taxe générale sur les activités polluantes augmente. Les bailleurs sociaux, à titre spécifique, font face à d'importantes quantités de déchets qui restent autant de ressources potentielles pour mettre en place une économie circulaire, réduisant l'empreinte carbone.

Du bailleur social à l'association de quartier : quelles actions concrètes ?

Les pratiques relatives à l'économie circulaire ont un impact à la fois social et environnemental. Une des premières actions concrètes consiste à entreprendre une déconstruction sélective à la place d'une démolition complète. Cela implique de pouvoir stocker les matériaux et les reconditionner, de sorte qu'ils puissent être réemployés au fil de l'opération. En l'état actuel, les matériaux de second œuvre sont le plus facilement réemployés (dalles de plancher, portes, climatisation, menuiserie, plomberie...). Le bailleur social peut réutiliser ces matériaux au sein de son propre parc social, les vendre ou les céder aussi bien à d'autres maîtres d'ouvrage qu'à des structures de l'économie sociale et solidaire — comme l'association RéaVie voir page 17

La déconstruction sélective permet de créer des emplois locaux et former les publics à de nouvelles pratiques. Certaines activités de préparation au réemploi relèvent d'ailleurs directement de structures d'insertion par l'activité économique, en lien avec le secteur de l'ESS⁷. Les associations et régies de quartier occupent une place importante



dans la mise en œuvre de l'économie circulaire. Dans le cadre de la rénovation du quartier du Clos St-Lazare (Seine-Saint-Denis Habitat), par exemple, toutes les activités de préparation des matériaux, avant la phase de réemploi, ont été réalisées par la Régie de quartier de Stains. Les Compagnons Bâisseurs, quant à eux, se spécialisent comme acteur associatif dans les chantiers d'auto-réhabilitation ou d'autoconstruction accompagnée, en jouant un rôle dans les opérations de renouvellement urbain, notamment pour mettre en place des filières économiques liées au réemploi qui impliquent les quartiers prioritaires et leurs habitant-es.

Toutes ces activités, au-delà de leur rôle en matière d'insertion professionnelle, participent à l'acceptabilité sociale de l'économie circulaire. À Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine), une plateforme a été mise en place dans l'écoquartier⁸ La Vallée afin de gérer 120 tonnes de matériaux : une douzaine de personnes ont ainsi pu être formées et près d'une cinquantaine de bénévoles sont venu-es apporter leur aide sur le chantier participatif.

⁴ Ex. : NPRNU, PNRQAD, Grand Paris Express, JO 2024, Triangle de Gonesse...

⁵ LOI n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041553759/>

⁶ Ex. : cabinets d'architecte, bureaux d'études...

⁷ L'ESS désigne un ensemble de structures organisées sous forme de coopératives, mutuelles, associations, ou fondations, dont le fonctionnement interne et les activités sont fondés sur un principe de solidarité et d'utilité sociale.

⁸ Voir : Institut Paris Région. Les quartiers durables : de l'exception à la diffusion [En ligne]. Note rapide. 30 juin 2017. 4 pages. URL : <https://www.institutparisregion.fr/nos-travaux/publications/les-quartiers-durables-de-l-exception-a-la-diffusion/>

² MARIASINE, Léo & VIALLEIX, Martial. *Bâtir l'aménagement circulaire*. Paris : L'Institut Paris Région [Les carnets pratiques]. Mai 2021

³ ADEME. *L'économie circulaire* [En ligne]. URL : <https://expertises.ademe.fr/expertises/economie-circulaire>



Économie circulaire et matériaux de construction : le rôle crucial de l'action publique

L'économie circulaire ne peut se développer sans l'action publique. Les marges de manœuvre de l'action publique peuvent être de 3 types : le financement d'études et d'investissements (I), le soutien technique (II) et la sensibilisation (III). En l'occurrence, les intercommunalités peuvent jouer un rôle crucial, celui de « facilitateur » ou de « coordinateur ».

Si les intercommunalités ne possèdent pas de compétence spécifique en matière de déchets du BTP, elles peuvent toutefois sensibiliser les différents maîtres d'ouvrage ou maîtres d'œuvre à la déconstruction sélective et au réemploi. Certains territoires pionniers en la matière amènent les bailleurs sociaux à travailler sur ces thématiques, notamment via des chartes permettant aux différents acteurs et actrices de travailler entre eux : l'EPT Plaine Commune dispose par exemple d'une « convention qualité construction neuve », qui prescrit des matériaux provenant de la récupération ou du recyclage⁹. Les intercommunalités disposent aussi de la possibilité de mener, en amont des chantiers, des études techniques, juridiques ou économiques. Autre exemple, l'EPT Est Ensemble a réalisé une étude des flux et gisements de matières circulant dans son territoire. Enfin, les intercommunalités via leur compétence « emploi, insertion et développement économique » peuvent aussi contribuer à impulser le développement d'une filière économique à toutes les échelles territoriales. Ainsi, des coopérations locales peuvent être impulsées entre plusieurs organismes publics (communaux, intercommunaux...) notamment pour développer un maillage cohérent de plateformes de stockage de matériaux destinés au réemploi ou au recyclage.

En résumé, l'économie circulaire peut être considérée comme une des réponses à l'enjeu écologique majeur qu'est la surconsommation de ressources. Cet enjeu se pose en particulier dans le domaine de l'aménagement, comme dans les territoires franciliens, notamment dans les quartiers de la politique de la ville en pleine mutation. Par conséquent, les bailleurs sociaux s'emparent de plus en plus de cette thématique et mettent en place, avec les acteurs et actrices de l'ESS, davantage de pratiques vertueuses, tant sur le plan écologique que social (chantiers d'insertion, chantiers participatifs...).

⁹ Dans le même sens, l'Union Sociale pour l'Habitat (USH) offre un soutien via son référentiel sur l'économie circulaire, qui recense les bonnes pratiques dans le parc social : <https://www.unionhabitat.org/etudes/economie-circulaire/>



2. LE RÉEMPLOI DES MATÉRIAUX DU BTP : UN LEVIER POUR LES QUARTIERS EN RÉNOVATION URBAINE

Ingénieur de formation, spécialisé dans les domaines de l'énergie et de l'environnement, Jean-Benoit Cariou est chef de projet résilience et transition écologique au sein de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU). Référent sur les questions écologiques au sein de l'Agence, il a participé activement à l'animation de différents groupes de travail, notamment sur les thématiques de la performance énergétique et environnementale, de l'économie circulaire ou de l'agriculture urbaine, puis contribué à la publication de guides en la matière. Ayant accompagné des expérimentations au sein de quartiers en renouvellement urbain, Jean-Benoit Cariou revient sur les différentes modalités d'intervention de l'ANRU (subvention, animation, capitalisation) pour favoriser la ville durable et le réemploi des matériaux du BTP en particulier.

Rénovation urbaine et réemploi des matériaux : quels potentiels ?

Créée en 2004, l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) est un établissement public dont la mission principale consiste à financer et à accompagner des projets de rénovation urbaine dans les quartiers prioritaires¹⁰. Depuis 2014, l'ANRU intervient dans le cadre du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU), en partenariat avec des collectivités territoriales et des bailleurs sociaux. Les projets soutenus par l'ANRU visent à améliorer le cadre de vie des quartiers prioritaires les plus en difficulté, en construisant de nouveaux logements ou espaces publics, en modernisant des équipements sociaux, éducatifs et culturels, ou encore en produisant une offre de locaux d'activités économiques.



Par l'ampleur des travaux qu'il génère, le NPNRU représente une opportunité d'expérimenter le réemploi des matériaux de la construction et d'impulser une économie circulaire du BTP. Au moyen d'une enveloppe de 12 milliards d'euros de subventions, le NPNRU cible près de 480 quartiers prioritaires regroupant jusqu'à 5 millions d'habitants sur l'ensemble du territoire français. Dans ce cadre d'intervention, il est prévu de démolir 110 000 logements, d'en construire 100 000, d'en réhabiliter 150 000 autres, et de bâtir 1000 équipements publics. La rénovation urbaine offre donc des ressources importantes en matériaux de seconde main, avec les démolitions et réhabilitations lourdes, mais aussi un potentiel de réemploi pour les constructions neuves.

La quantité de matières premières extraites a triplé au niveau mondial entre 1970 et 2010. En parallèle, le coût de certains matériaux a explosé depuis 2021. Le réemploi offre donc ici une réponse pertinente.



Enjeux économiques et sociaux dans les quartiers prioritaires

Les projets de rénovation urbaine sont aussi l'occasion de tester des pratiques professionnelles nouvelles, placées au service des habitants et de leur quartier. D'un point de vue économique, le réemploi des matériaux de construction pourrait, d'une part, contribuer à mieux équilibrer les opérations financières des projets de rénovation urbaine, et d'autre part, offrir de nouvelles opportunités d'emplois non délocalisables, dans les domaines du dével-

¹⁰ Pôle ressources ville et développement social. Le renouvellement urbain dans les quartiers prioritaires du Val d'Oise [En ligne]. 44 pages. URL : <https://www.lepoleressources.fr/app/uploads/2022/09/Renouvellement-Urbain-spread-VF.pdf>

oppement durable (déconstruction sélective, remise en état, stockage des matériaux pour les redistribuer...). C'est ainsi toute une filière locale qui peut se mettre en place avec, à la clé, des emplois pour les habitant-es des quartiers populaires qui, plus qu'ailleurs, souffrent de chômage de longue durée. D'un point de vue social également, le réemploi des matériaux de la construction est une thématique innovante et expérimentale pouvant alimenter le dynamisme de la vie locale : à travers des chantiers participatifs, des ateliers pédagogiques à destination des enfants, des démarches d'urbanisme transitoire, ou tout autre dispositif de participation locale (notamment en lien avec les maisons du projet ¹¹).



Subventionner les expérimentations locales en matière d'économie circulaire

L'ANRU encourage la prise en compte des enjeux de transition écologique telle que l'économie circulaire ou le réemploi de matériaux dans les projets financés. Il s'agit d'un objectif qui se veut incontournable pour l'Agence, et les collectivités sont, autant que possible, guidées en ce sens. Il est ainsi demandé à celles-ci d'adopter une approche environnementale globale pour limiter la consommation des ressources et la production de déchets.

Cette ambition se matérialise par des bonus de financement, s'appliquant aux opérations qui s'inscrivent dans une logique d'excellence environnementale sur une ou plusieurs thématiques de transition écologique, comme l'économie circulaire. A travers différents programmes d'investissement, l'ANRU finance aussi des initiatives en faveur de la transition écologique dans les quartiers en renouvellement urbain, en complément des financements du NPNRU. Il s'agit des programmes « Villes durables et solidaires » et « Territoires d'innovation » pour lesquels elle accompagne près d'une trentaine de territoires, dont une dizaine de projets sur la thématique du réemploi de matériaux (ex : Châtenay-Malabry, Pantin, Romainville, Sartrouville...).

Animer le réseau des acteurs et actrices de l'innovation territoriale

En proposant la démarche « ANRU+ les innovateurs », l'Agence se donne aussi pour objectif d'accompagner localement les projets urbains soutenant l'innovation territoriale et écologique. Ainsi, le Club ANRU+ se conçoit comme « une démarche d'accompagnement individuel et collectif des porteurs ou porteuses de projets permettant de partager des pratiques pertinentes ». Ce dernier anime des réseaux de territoires en rassemblant des collectivités locales, des bailleurs sociaux et des structures de l'ESS, à travers différents groupes de travail. L'un d'entre eux se consacre à l'économie circulaire ¹². Celui-ci regroupe les lauréats des programmes d'investissement proposés par l'ANRU, qui portent spécifiquement des projets en lien avec l'économie circulaire, ainsi que des territoires bénéficiant du NPNRU intéressés par le sujet. En s'appuyant sur la méthodologie retenue pour la conduite des groupes de travail thématiques du Club ANRU+, les séances de travail ont contribué, d'une part, à l'identification de problématiques communes, et d'autre part, au partage de pistes opérationnelles. Les sujets abordés portent ainsi sur les modèles économiques du réemploi, la méthodologie de projet, la mobilisation des acteurs et actrices de l'économie circulaire, ou encore le cadre juridique et réglementaire.

¹¹ Profession Banlieue. Les maisons du projet en Seine-Saint-Denis [En ligne]. 14 pages. URL : https://www.professionbanlieue.org/IMG/pdf/maisons_projet_ssd_def.pdf
¹² D'autres groupes de travail sont dédiés à l'agriculture urbaine, aux mobilités et infrastructures, à la performance énergétique et environnementale.



Valoriser les initiatives locales inspirantes dans les quartiers prioritaires

L'ensemble des sujets abordés dans ce groupe sont à retrouver dans le livret « L'économie circulaire dans les quartiers en renouvellement urbain : outils pour favoriser le réemploi dans le cadre des projets », téléchargeable sur le site de l'Agence ¹³. L'ouvrage a été élaboré à partir des réflexions collectives du groupe de travail, des éclairages et expertises de personnes ressources (de l'ADEME ou l'USH), ainsi que des retours d'expérience de ressources situées à Nanterre ou Paris. Il s'agit d'une boîte à outils qui fait part de réflexions dans le domaine de l'économie circulaire appliquée au contexte du renouvellement urbain. Ce document se compose en effet de fiches projets résumant différentes initiatives portées à Stains, Lille, Paris, Roubaix, Nantes, Vitry-le-François... Ce carnet permet également de profiter d'un annuaire des membres du groupe de travail et des contributeurs ou contributrices, ainsi que des ressources bibliographiques.

Soutenir la participation des habitant-es

Sur l'ensemble des projets bénéficiant des programmes d'investissement de l'ANRU, se distinguent, deux initiatives focalisées, à l'origine, uniquement sur la « ville bas carbone », qui déploient une approche de la participation des habitant-es singulière. À Trappes, par exemple, l'enjeu n'est pas seulement de réutiliser les matériaux pour la construction et la réhabilitation de bâtiments et les réaménagements de type dallage pour les cheminements piétons ou les murets, mais également pour les voiries. À Vitry-le-François, il est prévu des « défis famille » et « défis école », ainsi qu'un accompagnement aux consommations dans les logements. Sur la thématique du réemploi, un questionnaire a été adressé aux habitant-es pour leurs demander quels petits équipements publics construits à partir des matériaux issus de démolitions pourraient être mis en place. Les habitant-es ont ainsi plébiscité une serre, un local à vélos, une table de ping-pong et des barbecues. Ces initiatives illustrent la manière dont le réemploi des matériaux de la construction peut être mobilisés et la façon dont cette thématique peut alimenter le dynamisme de la vie locale, via des dispositifs de participation.

En conclusion, le réemploi présente des avantages en termes environnementaux et économiques, mais il affiche d'autres qualités comme la limitation du risque d'approvisionnement de certaines matières premières, la possibilité de lutter contre l'augmentation des coûts, l'anticipation d'une réglementation de plus en plus contraignante, la valorisation de l'image du maître d'ouvrage, la création

¹³ ANRU. L'économie circulaire dans les quartiers en renouvellement urbain [En ligne]. Coll. : Les carnets de l'innovation. 2020. 101 pages. URL : https://www.anru.fr/sites/default/files/media/download/carnets-innovation_economie-circulaire-quartiers_0.pdf

d'emploi, la coconstruction avec les habitant-es... Il reste encore à massifier toutes ces pratiques et à lever les freins qui peuvent subsister (assurabilité des matériaux, responsabilité de la maîtrise d'ouvrage, etc.). Il paraît également important de développer la demande en matériaux du côté des constructeurs, car l'offre reste aujourd'hui largement supérieure à la demande.

Rédigé par le Pôle ressources à partir de la présentation de Jean-Benoit Cariou (ANRU)



PARTIE 2 - INITIATIVES LOCALES INSPIRANTES

Comment encourager les habitant·es, les acteurs et actrices, engagé·es dans les quartiers prioritaires aux enjeux de l'économie circulaire (réemploi, recyclage...), quand les questions environnementales semblent plus éloignées des préoccupations sociales (insertion, cohésion...), ou quand des enjeux de gestion des déchets des ménages (tri, collectes, encombrants) semblent persister ?

Sans opposer les questions environnementales aux préoccupations sociales, les actions associatives qui jalonnent cette partie, intitulée « initiatives locales inspirantes », montrent la manière dont l'économie circulaire peut intégrer des projets à vocation sociale. Qu'il s'agisse d'une recyclerie (Cousu Main), d'une plateforme solidaire (RéaVie), de jardins maraîchers (Equalis) ou tout autre atelier chantier d'insertion par l'activité économique (Régie de quartiers, AGOIE), cette partie montre, à la fois, l'importance des enjeux écologiques pour les acteurs et actrices de l'insertion professionnelle, comme pour leurs bénéficiaires, mais aussi et surtout, l'interdépendance entre les aspects écologiques et les aspects économiques d'un projet solidaire.

1. RÉGIE DE QUARTIERS DE SAINT-DENIS : COLLECTE ET REVALORISATION DES DÉCHETS DU MARCHÉ



Entre développement local et insertion professionnelle : une régie au cœur des quartiers

Fondée en 2014, la Régie de quartiers de Saint-Denis est une association qui contribue à l'amélioration du cadre de vie des quartiers prioritaires, en proposant des activités professionnelles aux personnes rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi. Intégrée au Mouvement des Régies¹⁴, elle accueille jusqu'à présent 37 salarié·es dont 26 qui occupent des postes en insertion professionnelle. L'association entend répondre aux besoins des habitant·es, qu'il s'agisse de la gestion du cadre de vie (nettoyage des espaces publics, collecte d'encombrants) ou de l'offre en activités d'utilité sociale (aide à domicile)¹⁵. En parallèle, la Régie de quartiers se donne pour objectif de renforcer le lien social, la participation des habitant·es et la dynamique associative.

Une activité à forte plus-value sociale et environnementale

Parmi la quinzaine d'activités économiques proposées aujourd'hui par la Régie de quartiers, nombreuses sont celles qui intègrent des préoccupations environnementales, le nettoyage de locaux, par exemple, utilisent des produits éco-labellisés, tandis que les chantiers ont recours à de la peinture éco-labellisée.

La mission de collecte et de revalorisation de déchets, elle, représente l'une des premières activités à vocation environnementale portée par la Régie de quartiers. Lancée dès 2016, celle-ci mobilise, jusqu'à présent, près de 18 postes et 2 encadrant·es techniques. Parmi les salarié·es réalisant la collecte, un tiers sont des femmes. Cette activité n'est pas seulement réalisée au marché de Saint-Denis (l'un des 2 plus grands marchés de la région parisienne, avec celui de Sarcelles). En effet, la Régie de quartiers de Saint-Denis intervient sur tout le territoire de Plaine Commune pour la collecte de cartons et de cagettes en bois, auprès des marchés forains et de certains commerces ou industries. Au marché de Saint-Denis, il est possible de

collecter jusqu'à 5 tonnes de carton en une demi-journée (le plus souvent le dimanche matin). Ils sont ensuite directement déchargés dans les exutoires dédiés (où ils peuvent être recyclé, jusqu'à 7 fois).



Source : Explore Paris - Visite matinale du marché de saint-denis par la régie de quartier

Il existe un marché du carton au niveau mondial. Actuellement, le cours du carton est très haut : une tonne vaut 150 euros. En comparaison, en 2016, la tonne s'élevait à 40 ou 50 euros.



Actuellement, la collecte est réalisée avec des camions, à hauteur d'1 tonne par véhicule. Afin de réduire le bilan carbone, les camions devraient être remplacés, car ils fonctionnent actuellement au diesel. L'usage de vélos-cargos est également envisagé pour la collecte du marché de Saint-Denis.

¹⁴ Site internet du Mouvement des Régies (ex- CNLRQ) : <https://www.lemouvementdesregies.org/>

¹⁵ La régie des quartiers de Saint-Denis propose également d'autres activités : vide-greniers, déménagements, livraison à vélo, récupération d'encombrants, etc. Elle présente aussi un projet nommé « dentelle des déchets » basé sur le réemploi en proximité et un projet de ressourcerie, en partenariat la mairie de Saint-Denis.



L'économie circulaire face à la raréfaction du foncier disponible

La problématique principale de l'économie circulaire concerne le foncier, quel que soit le type de projet. Pour mener à bien ses ambitions, la Régie de quartiers a besoin effectivement de surfaces de stockage, dans un territoire où le foncier disponible se raréfie. A ce jour, les cartons sont amenés directement dans les exutoires, permettant de poursuivre le parcours des déchets à recycler, allant du centre de tri à l'usine de revalorisation des déchets. Des moyens ont été obtenus pour l'achat d'un broyeur-déferailleur, une machine qui broie les caquettes et récupère les parties métalliques. A l'avenir, la structure aura néanmoins besoin d'espace de stockage. La mairie de Stains entend, par ailleurs, mettre à disposition de l'association un local situé dans un hangar (dont les charges seront aux frais de la structure). Aussi, au nord de L'Île-Saint-Denis, un broyeur-déferailleur devrait être installé dans un ancien terrain industriel en cours de renaturation.

Perspectives partenariales : des coopérations public-privé autour de l'économie circulaire

Sur le territoire de Plaine Commune (qui comptabilise 800 structures de l'ESS¹⁶, la Régie de quartiers de Saint-Denis travaille autour de 2 notions fortes : la « coopération » entre les différentes structures de l'économie sociale et solidaire (ESS) et la « polyvalence » en développant de nouvelles activités.

Dans ce cadre, deux activités seront mises en place en 2023. D'une part, le dispositif d'insertion « première heure » expérimenté en Seine-Saint-Denis, destiné aux personnes en situation de grande précarité comme les publics sans domicile fixe. Ce dispositif permet de les embaucher au moins 1 heure par semaine. Et d'autre part, un travail est mené avec plusieurs structures spécialistes des déchets, comme l'ADEME et le Syndicat interprofessionnel de l'emballage léger (SIEL). En partenariat avec ces différentes structures, il est envisagé de créer une filière pour recycler les caquettes. Deux produits devraient être réalisés avec ces dernières : du broyat d'arbres (sous forme de copeaux de bois, pour remplacer les pesticides qui ne sont plus utilisés sur les espaces publics français depuis le 1er janvier 2018) et des composteurs collectifs (car au 1er janvier 2025, les déchets alimentaires devront être collectés ; sachant que 40 % des composteurs sont composés de matière sèche comme du bois ou du carton).

Rédigé par le Pôle ressources à partir de la présentation de Mathieu Glayman, codirecteur de la Régie de quartiers de Saint-Denis

¹⁶ Cela représente environ 9000 emplois.



2. RÉAVIE : UNE PLATEFORME DE RÉEMPLOI DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

LA COURNEUVE

Pour une économie circulaire et solidaire du BTP

Créée en 2017, RéaVie, association environnementale à vocation sociale, s'inscrit dans le champ de l'économie circulaire des déchets du BTP. Ses activités principales reposent sur le réemploi de matériaux du bâtiment, l'insertion socioprofessionnelle de personnes précaires, et la sensibilisation sur l'impact environnemental des déchets auprès du grand public (ateliers écocitoyens). Fondée par un professionnel du BTP (ex-conducteur de travaux) constatant le trop grand nombre de matériaux non-détériorés renvoyés en déchèterie, RéaVie porte l'ambition de pérenniser une économie à la fois circulaire et solidaire, en encourageant le développement économique local autour de métiers de la transition écologique. C'est au regard de la quantité importante de matériaux, présentant un potentiel de réemploi et devenant pourtant des déchets sur les chantiers¹⁷, que RéaVie tient précisément son origine.



Selon l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), jusqu'à 41 millions de tonnes de déchets sont potentiellement réemployables et réutilisables sur les 42 millions de tonnes de déchets générées par le secteur du bâtiment.

Du réemploi de matériaux du BTP à la sensibilisation des publics

En tant que structure de l'économie sociale et solidaire (ESS), RéaVie s'engage dans le réemploi de matériaux du bâtiment. L'association collecte des matériaux présentant un potentiel de réemploi et les redistribue. Elle accompagne les maîtres d'œuvre, les organismes d'aménagement ou autres maîtrises d'ouvrage, pour optimiser le réemploi sur les chantiers et pour identifier les circuits de redistribution ou de revente¹⁸. En effet, elle propose des prestations de diagnostic ressources (page 8) et des méthodologiques pour les accompagner. Ces collaborations



Source : Bâticycle - Réemploi de matériaux de construction - économie circulaire

¹⁷ Selon l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), jusqu'à 41 millions de tonnes de déchets sont potentiellement réemployables et réutilisables sur les 42 millions de tonnes de déchets générées par le secteur du bâtiment
¹⁸ En direction des particuliers ou des entreprises.

L'Inclusion sociale au cœur de la transition écologique

En matière d'insertion sociale et professionnelle, l'association offre des opportunités d'emploi à des personnes précaires. Elle forme des personnes en insertion aux métiers du BTP et du réemploi, embauchées dans le cadre de ses conventionnements avec la Préfecture de Région, à Paris, dans les Hauts-de-Seine et en Seine-Saint-Denis. A travers un parcours d'insertion socioprofessionnelle, RéaVie propose aux personnes éloignées de l'emploi (notamment issues des quartiers prioritaires) des formations pour monter en compétences dans les nouveaux métiers de la transition. Ces publics bénéficient donc d'un accompagnement personnalisé pour les aider à retrouver un emploi durable. Cette approche comporte tout à la fois une plus-value sociale et environnementale. Formés aux techniques de dépose méthodique et aux principes de sécurité sur les chantiers par des membres de l'association, les salarié-es de RéaVie appréhendent une grande diversité de métiers allant du tri, à la collecte, au recyclage et à l'entreposage. À ce jour, l'association compte une dizaine de salarié-es en temps plein et une douzaine en insertion professionnelle, qui s'engagent sur des activités en matière de développement durable avec un fort impact environnemental, et qui favorisent la transition des parcours de vie¹⁹.



Les plateformes Solid-R : lieux de transition écologique et sociale

Pour mener à bien sa mission, RéaVie s'est dotée de trois plateformes, toutes situées en Île-de-France, à la Porte d'Ivry (Paris), à Antony (92) et à La Courneuve (93). Dans ce cadre, les plateformes Solid-R sont à la fois des lieux de stockage, de revalorisation (reconditionnement, upcycling, recyclage) et de vente de matériaux aux particuliers, aux associations ou aux professionnel-les ; des lieux de formation des salarié-es en insertion à des compétences pratiques pour travailler dans le secteur du réemploi de matière dans le bâtiment ; et des lieux d'accueil du grand public pour les ateliers de sensibilisation. Grâce aux plateformes Solid R, RéaVie offre des solutions innovantes et durables au secteur du BTP pour gérer les déchets de chantiers, tout en formant une population précarisée, avec des compétences pratiques pour travailler dans le secteur du réemploi de matière du bâtiment. Cette démarche contribue à créer des emplois durables dans un secteur en tension, tout en luttant contre le gaspillage. Les équipes interviennent sur divers chantiers de démolition, allant de la maison du particulier au plateau de bureaux. L'association a réalisé sa plus grosse opération à Saint-Ouen-sur-Seine, au cours de laquelle 6 000 m² de bureaux ont pu être déblayés. Après avoir sélectionné les matériaux de second œuvre promis à une seconde vie, ceux-ci sont récurés, réparés, reconditionnés et redistribués à des associations et aux autres structures privées. Ce type de plateforme est amené à se multiplier dans les années à venir, grâce à l'impulsion donnée par la loi « anti-gaspillage »²⁰.

Rédigé par le Pôle ressources à partir de la présentation de Mohamed Hamaoui, Fondateur et président de RéaVie.

Source : INGETEC - La réutilisation et le réemploi des matériaux

¹⁹ En juillet 2020, 3 450 heures d'insertion ont été réalisées sur des chantiers de dépose méthodique.

²⁰ Depuis février 2022, les maîtrises d'ouvrage doivent, pour les démolitions et rénovations significatives de bâtiments de plus de 1 000 m², mener un diagnostic « produit, équipements, matériaux et déchets » dit « PEMD », visant notamment à identifier les matériaux réemployables et à définir des filières de revalorisation.



3. JARDINS DE COCAGNE : AGRICULTURE EN CIRCUIT-COURT ET COMPOSTAGE

LES MUREAUX



Source : Equalis - Coup de projecteur sur le jardin de cocagne des MUREAUX

Les jardins du Cocagne : de l'agriculture périurbaine à l'insertion professionnelle

L'une de ses initiatives en matière d'économie circulaire est le projet des Jardins de Cocagne, un projet d'agriculture urbaine situé dans la ville des Mureaux, dans les Yvelines. Les jardins, ouverts en 2010, ont été créés par l'association ACR (Agir-Combattre-Réunir), dans le but d'offrir un emploi à des personnes en difficulté, en particulier des personnes en situation d'exclusion sociale. Le projet vise à favoriser leur insertion professionnelle tout en produisant des fruits et légumes bio, vendus en circuit court. Aujourd'hui, il s'agit d'un espace d'animation locale sur le développement durable, incluant un jardin pédagogique, des ruches et un verger conservatoire. Il s'inscrit dans un projet global autour de l'agriculture périurbaine à vocation biologique²³. Actuellement, les Jardins de Cocagne des Mureaux accueillent, sur ses cinq hectares, une trentaine de salarié-es en insertion, souvent orienté-es par les missions locales et Pôle Emploi, et qui produisent de 150 à 200 paniers par semaine. Les Jardins produisent des fruits et légumes bio avec une forte implication des personnes en insertion dans toutes les étapes de production : semis, plantation, entretien, récolte, conditionnement et vente. En effet, les produits sont vendus directement aux consommateurs ou consommatrices, sous forme de paniers hebdomadaires. Sur les 30 salarié-es, 22 s'occupent de la partie maraîchage, tandis que les 8 autres naviguent entre les quatre jardins pédagogiques présents sur la commune.

Equalis : une fusion associative du secteur de l'ESS

Equalis est née de la fusion de plusieurs structures associatives, qui se sont rassemblées pour mieux répondre aux besoins d'accueil et d'accompagnement des personnes en situation de précarité²¹. Basée à Meaux, cette association se conçoit à la fois comme un organisme de l'économie sociale et solidaire (ESS) et un organisme de l'insertion par l'activité (IAE). Implantée sur l'ensemble des départements franciliens, l'association propose un accompagnement qui se veut global auprès des publics vulnérables, allant du logement à l'insertion, en passant par le soin ou le soutien psychologique, ou encore l'accès à la culture. Ses chantiers d'insertion proposent le plus souvent des tâches manuelles et ce, dans des secteurs d'activité variés, permettant aux salarié-es en insertion de trouver ce qui leur correspond le mieux : environ 550 salarié-es sont, chaque année, accompagnés dans les différentes structures locales²².

²¹ Equalis est née de l'union des associations Agir-Combattre-Réunir (ACR) et de La Rose des Vents (LRDV). Ces deux organismes ont formé une union d'associations en 2018 puis ont fusionné en 2020, en intégrant une troisième association : Via Habitat.

²² En 2022, l'association compte environ 900 collaborateurs ou collaboratrices, et accompagne dans 70 établissements un peu plus de 11 000 personnes dans 8 départements, principalement en Île-de-France, mais également dans le Loiret. Equalis porte des actions dans les domaines de l'hébergement, du logement, de la jeunesse, de la santé, de l'intégration et de l'insertion socioprofessionnelle.

²³ Les Jardins de Cocagne des Mureaux proposent aussi des activités pédagogiques pour sensibiliser la population aux enjeux de l'agriculture périurbaine et de l'alimentation durable.





Source : Vosges Matin - #IciOnAgit. Dans les Vosges Les Jardins de Cocagne cultivent la passion de l'emploi

Avantages et problématiques des activités de compostage

En plus de cette activité de maraîchage, les Jardins de Cocagne des Mureaux mettent en place des activités d'économie circulaire, comme le compostage. Cette méthode de gestion des déchets organiques présente de nombreux avantages environnementaux et agricoles, mais comporte toutefois quelques inconvénients qu'il est important de prendre en compte. L'un des principaux avantages du compostage est sa capacité à réduire la quantité de déchets. De plus, il améliore la fertilité du sol en fournissant d'excellents nutriments aux plantes. Cependant, le compostage présente également quelques inconvénients, car il nécessite du temps et de l'espace pour que les déchets se décomposent correctement. De surcroît, un compost mal géré peut dégager des odeurs désagréables et attirer des nuisibles. Les avantages écologiques sont réels mais un apprentissage demeure nécessaire pour en assurer une bonne gestion. En cela, l'activité permet le développement de nouvelles compétences valorisables pour les salarié·es.

L'association travaille également en collaboration avec différents partenaires, comme les collectivités locales, les associations et les particuliers, pour soutenir son action. Par exemple, un partenariat historique avec la municipalité a été établi pour la mise à disposition des terrains, ainsi qu'avec des structures locales pour la récupération des déchets organiques nécessaires au compostage.

Le retour à la stabilité sociale et financière

L'un des points forts d'Equalis repose sur sa capacité à proposer un accompagnement global pour les personnes en difficulté. S'appuyant sur son réseau associatif, Equalis offre un accompagnement individualisé et adapté aux besoins de chaque personne, permettant de bénéficier d'un emploi, d'un accompagnement social et professionnel, ainsi que d'une formation. Le recrutement se fait sur orientation des travailleurs sociaux ou travailleuses sociales, partenaires locaux et conseillers ou conseillères d'insertion du PLIE. Le chantier d'insertion est un dispositif fondé sur l'activité, ayant pour finalité de développer les compétences et aptitudes des salarié·es. Il permet donc à chacun de reprendre un rythme, de travailler en équipe et de développer l'estime de soi et la confiance. Il s'agit ainsi d'une expérience permettant aux bénéficiaires de (re)trouver une stabilité financière et sociale. Après leur passage au jardin de Cocagne, qui dure au maximum deux ans, on compte en moyenne 70 % de sorties positives (89 % en 2019) ²⁴.

Rédigé par le Pôle ressources à partir de la présentation de Coralie Bel, responsable d'activités chez Equalis

²⁴ C'est-à-dire qu'ils ou elles décrochent soit un emploi durable, soit une formation qualifiante.



4. COUSU MAIN : LA RECYCLERIE TEXTILE D'ARGENTEUIL



Source : Facebook - Cousu main

De l'Inclusion professionnelle des femmes au développement durable

Initié par l'association Ars 95 (Agir pour la réinsertion), l'atelier chantier CousuMain existe depuis mars 2021. À l'origine, CousuMain a été créé pour faciliter l'accès des femmes aux dispositifs d'insertion sociale et professionnelle ²⁵, dans un contexte où l'association souhaitait aussi inscrire la question du développement durable de manière pérenne dans ses actions. A présent, les actions de la recyclerie CousuMain se veulent à la fois écologiques et sociales. Elles relèvent pleinement de l'économie circulaire du textile. En effet, l'atelier chantier permet de récupérer des textiles de seconde, ou de troisième main, qui sont ensuite nettoyés et triés. En fonction de leur état, ils sont soit intégrés directement à la boutique du local, soit confiés aux salarié·es en insertion pour être retouchés. À ce jour, la recyclerie compte 12 salarié·es en insertion, supervisé·es par deux encadrantes techniques et accompagné·es par une facilitatrice d'emploi ²⁶.

Une recyclerie facilitant le retour vers l'emploi durable

L'objectif des activités délivrées par la recyclerie consiste à permettre aux salarié·es de se diriger vers l'emploi durable, pour quitter aussi rapidement que possible la structure. Au-delà des impératifs nécessaires à toute activité salariale, les activités délivrées spécifiquement par la recyclerie, comme le tri ou la collecte, sont celles que l'on retrouve dans les métiers de la logistique, de l'entreposage ou encore de la manutention. Les activités de vente permettent, quant à elles, une expérience en relation client-e, en « marketing de produit ». Et la couture, en elle-même, est une compétence à part entière valorisable dans le secteur du textile. Les salarié·es en insertion sont ainsi amené·es à réaliser l'ensemble de ces activités pour, à la fois, identifier et développer leurs compétences, mais aussi pour faciliter leurs accès à un emploi de longue durée.

²⁵ En Ile-de-France, les structures d'insertion pour l'activité économique proposent généralement des activités s'adressant davantage aux hommes. De ce fait, est constatée une véritable carence de profils féminins au sein de ces structures et un manque de places pour ces dernières.
²⁶ Autrement dit, une conseillère en insertion professionnelle.



Un ancrage territorial fort dans le centre-ville d'Argenteuil

L'atelier CousuMain se situe dans le centre-ville d'Argenteuil, dans une ancienne maison de maître. Toutes les activités principales se déroulent en ce lieu : tri, collecte, couture et boutique. La ville d'Argenteuil est la troisième ville la plus peuplée d'Île-de-France, et compte 9 quartiers prioritaires, dont celui du centre-ville, se trouvant à proximité immédiate de la recyclerie. Le quartier du centre-ville étant socialement mixte, la clientèle de la recyclerie s'en trouve diverse : elle reçoit à la fois des personnes aisées ou de classe populaire, intéressées par le développement durable ou souhaitant réaliser des économies. La ville compte plus de 100 000 habitant·es et pourtant la recyclerie reste la première structure de ce type sur ce territoire. Ce lieu de vie, ouvert du lundi au vendredi, permet donc des rencontres entre différentes populations. Au-delà de limiter la production de déchets et de promouvoir le recyclage des matières premières, l'économie circulaire permet effectivement de créer du lien social.

Des ateliers de sensibilisation hors-les-murs

CousuMain propose également des actions hors-les-murs avec une majorité des ateliers qui se tiennent à l'extérieur des locaux du centre-ville. Un atelier d'initiation à la couture a été mis en place avec des femmes fréquentant la maison de quartier du Val d'Argent-Sud. Des déplacements ont également eu lieu au sein d'établissements scolaires ; par exemple, lors du Salon du « zéro-déchet » dans la ville de Cormeilles-en-Parisis. Enfin, des ateliers se tiennent régulièrement au marché de la colonie (Argenteuil) organisés par l'association la Brouette Toquée, créée par un collectif d'habitant·es ayant repris la gestion d'un marché couvert pour y accueillir, entre autres, des professionnel·les de l'artisanat. Ce type de projet hors-les-murs permet de toucher à la fois des partenaires de l'économie sociale et solidaire du territoire d'Argenteuil et des alentours, tout comme des commerces de vrac, des établissements scolaires, des maisons de quartier, des associations ou des jeunes créateurs et créatrices.

Contraintes budgétaires et solutions à venir

Lors de sa première année d'existence, CousuMain a pu atteindre un équilibre budgétaire ²⁷ grâce aux subventions publiques (préfecture, département). Bien que l'objectif soit d'amener les salarié·es vers l'emploi durable, l'activité

se doit d'être pérenne et peu coûteuse. Pour 2021, l'objectif de chiffre d'affaires était de 8 000 euros, sachant que les vêtements sont vendus entre 1 et 3 euros pièce, pour garantir une grande accessibilité auprès de la clientèle. À la fin de l'exercice, le chiffre d'affaires atteint s'élevait à 10 500 euros. Depuis mars 2021, 6 tonnes de vêtements ont été collectées. L'objectif, largement atteint, a permis l'ouverture d'un second local dans le quartier prioritaire du Val-d'Argent-Nord. Celui-ci propose des ateliers et sa boutique ouvre ses portes deux fois par semaine. Pour 2022, les subventions ont été maintenues, notamment dans le cadre d'un appel à projet du Conseil départemental, financé par le plan étatique « 1 jeune, 1 solution ». De ce fait, des jeunes profils sont recrutés en priorité sur ce chantier d'insertion. Dans l'immédiat, le modèle économique de CousuMain est viable car subventionné. Par ailleurs, son domaine d'activité paraît assez porteur dans une période où les préoccupations écologiques deviennent de plus en plus fortes. Les subventions sont néanmoins amenées à baisser, car certains financements sont des aides au démarrage. L'ouverture d'autres locaux ou encore la mise en place de nouveaux ateliers constituent des pistes pour pérenniser le projet associatif.

Rédigé par le Pôle ressources à partir de la présentation de Carole Martin, directrice du Pôle Insertion au sein de l'association Ars 95

²⁷ Les structures de l'insertion par l'activité économique constituent des modèles économiques financés à hauteur de 60 à 70 % par des subventions. La part restante correspond au chiffre d'affaires qui ne doit pas dépasser un certain montant. La tension entre les recettes, le chiffre d'affaires et les subventions est permanente.



5. AGOIE : DE LA RÉCUPÉRATION À LA RÉPARATION INFORMATIQUE

 MONTIGNY-LÈS-CORMEILLES



Sources : Recycl-ordi-idf.com - Réception Unités Centrales

Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes

Créée en 1994, l'AGOIE ²⁸, association basée à Montigny-lès-Cormeilles (95), vise à favoriser l'insertion professionnelle de personnes rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi, en proposant des activités dans les secteurs du bâtiment, des espaces verts ou de l'informatique. Sa particularité consiste à s'adresser uniquement à de jeunes majeur·es, âgé·es de 18 à 25 ans, orienté·es par des missions locales ou des structures de la prévention spécialisée. Ce sont des jeunes, peu qualifié·es, dont les métiers de l'AGOIE constituent la première expérience professionnelle.

Sur l'ensemble des activités de l'association, les pratiques adoptées sont respectueuses de l'environnement, qu'il s'agisse de la récupération de matériel informatique (vente de matériel reconditionné) ou de l'entretien des espaces verts (désherbage écologique, gestion différenciée). À l'image d'autres structures d'insertion par l'activité économique, l'AGOIE cherche à diversifier ses activités et à faire évoluer son modèle économique, tout en répondant aux besoins du territoire ²⁹.

²⁸ Association pour la Gestion d'Outils d'Insertion par l'Economique.

²⁹ L'association a notamment accompagné Emmaüs sur la récupération des déchets et le réemploi.

³⁰ Une garantie de six mois leur est proposée avec le matériel vendu.

³¹ Responsabilité sociétale des entreprises.

Un atelier chantier de réparation informatique

Aussi, depuis 2006, l'association gère un atelier chantier en informatique qui propose des activités de récupération, de réparation et de vente de matériel reconditionné. L'intérêt de l'atelier chantier est, d'abord, de proposer une expérience professionnelle aux jeunes exprimant un goût particulier pour les métiers de l'informatique, mais qui n'accèdent pas à la profession par manque de qualification ou de connaissance dans le domaine. Ensuite, le second intérêt consiste à permettre à des personnes disposant de faibles ressources économiques d'acquérir du matériel informatique, en promouvant une démarche de développement durable (réemploi, réduction des déchets électroniques). Le développement durable fait partie des valeurs que l'association souhaite prôner, en participant à la transition écologique, en agissant contre la fracture numérique, en sensibilisant les usagers et usagères au réemploi ³⁰ ou encore en répondant à la démarche RSE des entreprises ³¹.



Des activités à impact écologique profitant aux publics éloignés de l'emploi

L'activité dans le domaine informatique est basée sur le reconditionnement, en s'appuyant sur les compétences de l'encadrant technique. Le matériel est collecté auprès de collectivités, d'associations, d'entreprises ou de particuliers. Celui-ci passe ensuite par plusieurs étapes : test, nettoyage, réparation. D'un point de vue social, l'activité constitue un support d'insertion pour les jeunes du territoire et permet la création d'emplois solidaires. En 2021, sur les 30 jeunes accueillis, 8 l'ont été sur le chantier informatique (30 % d'entre eux ou d'elles résidaient dans les quartiers politiques de la ville). Ainsi, l'atelier informatique multiplie de plus en plus les supports d'activité : maintenance, vente, relation client, ateliers numériques animés par les jeunes, etc. Les salarié-es acquièrent de nombreuses compétences qui enrichissent leur parcours et leur curriculum vitae. Enfin, le chantier permet de sensibiliser les usagers ou usagères aux valeurs de l'économie circulaire.

Du partenariat institutionnel aux publics précaires : itinéraires fragiles des matériaux informatiques

Parmi les partenariats, celui avec le Conseil départemental du Val d'Oise, permet de flécher le matériel reconditionné, dans le cadre d'une action de lutte contre la fracture numérique. Cela permet de vendre à moindre coût, aux bénéficiaires des minima sociaux, un équipement complet, comprenant soit un ordinateur portable, soit une unité centrale avec un clavier et une souris. En complément, sont proposés des ateliers de prise en main de ces outils. Les équipements qui ne sont pas destinés à ce projet, quant à eux, sont vendus en ligne sur une boutique ouverte en 2016. Enfin, le matériel qui ne peut pas être réemployé est démonté pièce par pièce puis confié à un recycleur D3E³², sauf le plastique, destiné à la déchetterie. L'évolution de la loi relative à l'économie circulaire³³ constitue une nouvelle opportunité, car les instances publiques seront incitées à privilégier le réemploi ou le reconditionné. Néanmoins, de plus en plus d'acteurs et d'actrices du réemploi sont présent-es sur le marché et les petites structures telles que l'AGOIE manquent de visibilité. D'ailleurs, le modèle économique du chantier a atteint un équilibre depuis seulement quelques années.

Rédigé par le Pôle ressources à partir de la présentation de Stéphanie Hurel, Directrice de l'association AGOIE (Association pour la gestion d'outils d'insertion par l'économique)

³² Un DEEE, ou D3E, est un déchet d'équipement électrique et électronique. On peut parfois également entendre parler de déchet électrique, de matériel électrique usagé, d'équipement électrique hors service.

³³ LOI n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041553759/>





BIBLIOGRAPHIE

AGENCE NATIONALE POUR LA RÉNOVATION URBAINE. L'économie circulaire dans les quartiers en renouvellement urbain [En ligne]. 2020. 101 pages. URL : <https://www.anru.fr/la-docutheque/leconomie-circulaire-dans-les-quartiers-en-renouvellement-urbain>

JOINET, Hélène & MARIASINE, Léo. « L'économie circulaire : une opportunité pour les organismes HLM ». Note rapide - Environnement, N° 905 [L'Institut Paris Région]. Juillet 2021.

LARUELLE, Nicolas & DOUCET, Franck. « La transition, un levier pour les quartiers populaires ». Note rapide - Territoires, N° 887 [L'Institut Paris Région]. Avril 2021.

MARIASINE, Léo & VIALLEIX, Martial. Bâtir l'aménagement circulaire. Paris : L'Institut Paris Région [Les carnets pratiques]. Mai 2021.

PÔLE RESSOURCES. Solicycle : des ateliers-vélos solidaires en faveur de l'emploi et du réemploi [Études et Chantiers Île-de-France, Bezons]. Fiche expérience. Février 2023.

PÔLE RESSOURCES. Le jardin Gorki, une terre fertile pour l'agriculture urbaine et populaire [Régie de quartiers, Nanterre]. Fiche expérience. Juin 2021.

PÔLE RESSOURCES. Une librairie solidaire pour favoriser l'accès à la culture grâce à l'économie circulaire [Aptima, Les Mureaux]. Fiche expérience. Octobre 2020.

PÔLE RESSOURCES. La ressourcerie IMAJ : une éco-activité en ACI au service du développement territorial et de ses habitants [IMAJ 95, Villiers-le-Bel]. Août/Septembre 2019.

PÔLE RESSOURCES. Une démarche à la croisée de l'économie solidaire et de l'économie circulaire [Générationnaires du Val d'Oise, Vauréal]. Fiche expérience. Mai 2017.

PÔLE RESSOURCES. Quelle économie circulaire pour des quartiers populaires et solidaires ? [PODCAST]. Eaubonne : Pôle ressources ville et développement social, 2022. URL : <https://soundcloud.com/pole-ressources/sets/quelle-economie-circulaire>

Du côté des CRPV

IREV. Des matières premières épuisables : vers l'économie circulaire dans les quartiers prioritaires [En ligne]. Septembre 2021. 19 pages. URL : https://irev.fr/sites/default/files/atoms/files/synthese_des_quartiers_en_transition_rencontre3.pdf

IREV. Des quartiers en transition – Rencontre n°3 [En ligne]. 2 h 30 min. Juin 2021. URL : <https://www.youtube.com/watch?v=Na0gfu3CeEc>

RESOVILLES. Mise en débat : économie circulaire, déchets & (re)valorisation des ressources quels enjeux ? [En ligne]. 1 h 30 min. Juillet 2020. URL : <https://www.youtube.com/watch?v=g5d5fxOM-WU>

LABO CITES. La récup' comme source de créativité et outil d'éducation à l'environnement à Saint-Étienne [Pièces montées, Saint-Etienne]. Fiche expérience. Juillet 2020. URL : <https://www.labo-cites.org/experiences/la-recup-comme-source-de-creativite-et-outil-deducation-lenvironnement-saint-etienne>

DANS LA MÊME COLLECTION "LES DOSSIERS DU PÔLE RESSOURCES"

PÔLE RESSOURCES. Accès à une alimentation durable et de qualité - Cycle transition écologique et quartiers populaires. Eaubonne : Les dossiers du Pôle ressources (Collection). Mars 2023. 36 pages.

PÔLE RESSOURCES. Mobilités durables - Cycle transition écologique et quartiers populaires. Eaubonne : Les dossiers du Pôle ressources (Collection). Novembre 2021. 28 pages.

PÔLE RESSOURCES. Inégalités et transition écologique - Cycle transition écologique et quartiers populaires. Eaubonne : Les dossiers du Pôle ressources (Collection). Mars 2021. 28 pages.

PÔLE RESSOURCES. Le renouvellement urbain dans les quartiers prioritaires du Val d'Oise. Eaubonne : Les dossiers du Pôle ressources (Collection). Septembre 2020. 44 pages.

PÔLE RESSOURCES. Quelle prise en compte de la santé mentale dans les quartiers ? Eaubonne : Les dossiers du Pôle ressources (Collection). Septembre 2018. 40 pages.

Tenez-vous informé·es de l'actualité du Pôle Ressources sur
www.lepoleressources.fr

Pôle Ressources
Ville et développement social